



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil
municipal, tenue à la Salle du conseil le 19 février 2019,
à 17 h 30**

Sont présents : M. Hans Gruenwald Jr., maire
Mme Marie-Claude Frigault, conseillère
M. Archie Martin, conseiller
Mme Edith de Haerne, conseillère
M. André Boucher, conseiller
M. Danny Lalonde, conseiller
M. Mario Gauthier, conseiller
Mme Chantal Lemieux, directrice générale et trésorière

Est absente : Mme Hélène Therrien, OMA, greffière

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 18 h 30 par le maire, Hans Gruenwald Jr. La greffière adjointe, Chantal Lemieux, fait fonction de secrétaire.

2019-02-047

Gestion du personnel – mouvements de personnel – février 2019

Il est proposé par Mme Edith de Haerne et résolu, à la suite de la recommandation de la direction générale, de procéder l'embauche du personnel suivant :

**Embauche
(LCV, article 73.2.)**

Nom	Poste	Date	Régie par	Type
RESSOURCES HUMAINES				
Sandra Polisena	Conseillère aux ressources humaines	13 mars 2019	Politique et modalités du personnel cadre	Temps plein

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

2019-02-048

Octroi d'un contrat de ramassage de la neige sur certaines rues en secteur urbain non incluses au contrat numéro 2014-STP-07 - Les Pavages D'Amour inc.

Attendu la quantité de neige accumulée depuis le début de l'hiver ;

Attendu que pour des raisons de sécurité, certaines rues doivent être élargies et que la neige qui s'y est entassée doit être ramassée ;

Attendu que le soufflage de la neige fait partie intégrante du contrat actuel de déneigement ;

Attendu que le ramassage de la neige n'est compris au contrat de déneigement numéro 2014-STP-07 que pour certaines rues en secteur urbain ;

En conséquence,



Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à la Salle du conseil le 19 février 2019, à 17 h 30

Il est proposé par M. Hans Gruenwald Jr. et résolu d'autoriser l'octroi d'un contrat à Les Pavages D'Amour inc. Pour le ramassage de la neige sur certaines rues non incluses au contrat de déneigement numéro 2014-STP-07 de manière à permettre l'élargissement de ces rues afin de les rendre sécuritaires. Le tout payable par le surplus non affecté du fonds général

	Pour	Contre
<i>Marie-Claude Frigault</i>		X
<i>Archie Martin</i>	X	
<i>Edith De Haerne</i>		X
<i>André Boucher</i>	X	
<i>Danny Lalonde</i>	X	
<i>Mario Gauthier</i>	X	
<i>Hans Gruenwald Jr.</i>		

Adoptée à la majorité à la suite d'un vote

Période de questions allouée aux personnes présentes

Aucun citoyen présent.

2019-02-049

Levée de la séance

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par M. Hans Gruenwald Jr. et résolu que la présente séance soit levée à 18 h 50.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

Hans Gruenwald Jr.
Maire

Chantal Lemieux
Greffière adjointe